

**ANNEXE 1 – PC 61169 25 0 0027@ :****Mesures ERC par thématiques – Projet Hypermarché Leclerc, Flers**

Le périmètre d'étude pris en considération dans l'étude d'impact porte à la fois sur le projet de construction de l'hypermarché par SODIFLERS et sur les aménagements connexes, portés par Flers Agglomération, sur la zone du Plancaïon (renaturation du ruisseau du Plancaïon qui est réalisée à ce jour et les aménagements sur les rues Durrmeyer, du parc et de la fonderie qui sont, quant-à-eux, en partie réalisés). Ainsi, l'emprise globale prise en considération est d'environ 9,50 ha, dont 6,5 ha dédiés au projet d'hypermarché (objet du présent permis de construire).

	<b>Mesures d'évitement</b>	<b>Mesures de réduction/accompagnement</b>	<b>Mesures de compensation</b>
<b>Milieu physique (sols, terrassements, géologie) hydrologie</b>	<p><b>Volet sol :</b> La côte de rez-de-chaussée sera au-dessus du terrain naturel réduisant fortement les excavations.</p> <p><b>Volet hydrologie:</b> Implantation du projet pour partie sur pilotis pour laisser libre écoulement des eaux dans la zone d'expansion de crues, Repositionnement du projet pour préserver une bande tampon autour de la zone humide, Le projet intègre la préservation de la zone humide, du puits –bassin et de l'aqueduc (objet d'une des Servitudes d'Utilité Publique), et du champ d'expansion des crues.</p> <p><b>Volet pollution :</b> Choix d'une emprise minimisant l'impact sur les zones polluées</p>	<p>Le projet limite les terrassements avec implantation tenant compte des plateformes existantes. Les matériaux issus des excavations nécessaires (non pollués), particulièrement dans la partie sud seront préférentiellement réemployés sur site</p> <p>Désimperméabilisation d'une partie du site et des abords du cours d'eau du Plancaïon par Flers Agglo (sur environ 1 Ha) Intégration d'une gestion aérienne des eaux pluviales (noues) Utilisation de matériaux perméables pour certains parkings Toitures végétalisées</p> <p>Traçabilité et suivi des déchets, plan de gestion du site annexé et mesures de suivi prévues,</p>	<p>Mise en place d'une zone de décantation au point bas pour limiter les effets induits par le ruissellement durant la phase chantier.</p> <p>Mise en place de bassins de rétention et traitement des eaux avant rejet selon dossier déclaré par le gestionnaire Mise en place de système de prétraitement « débourbeurs-déshuileurs » en sortie de chaque bassin pour retenir les résidus d'hydrocarbures et de lessivages et d'un by-pass</p> <p>Confinement des terres polluées ou export dans un site spécialisé en fonction des choix du</p>

**ANNEXE 1 – PC 61169 25 0 0027@ :****Mesures ERC par thématiques – Projet Hypermarché Leclerc, Flers**

	<p>L'ensemble des sols pollués seront recouverts (terre végétale ou ouvrage) Mise en œuvre d'un revêtement spécifique pour réduire la volatilisation de particules</p>	<p>Suivi piézométrique maintenu, conformément aux SUP</p> <p>Canalisations en matériaux ne permettant pas l'éventuelle migration des polluants (conformément aux SUP)</p>	<p>maître d'ouvrage au regard de son plan de gestion des sols pollués.</p>
<b>Paysage et biodiversité</b>	<p>Le projet participe à la requalification du quartier, d'un terrain fortement anthropisé.</p>	<p>Le projet favorise son intégration architecturale par une partie de la toiture végétalisée, la pose d'une ossature pour atténuer l'impact du parking silo, son adaptation terrain naturel, la limitation de la hauteur pour préservation des perspectives.</p> <p>Végétalisation des franges du site (prairies, alignements d'arbres, bande d'environ 20 m le long de la rue Durrmeyer).</p> <p>Préservation et confortement du rideau végétal au sud créant une coupure visuelle avec les habitations existantes</p> <p>Absence d'éclairage sur le projet de construction le long de la vallée du Plancaion (trame noire).</p> <p>Création d'un parvis qualitatif au nord-est en lien avec le « champ libre »,</p> <p>Le projet s'inscrit dans un paysage urbain situé en centre-ville proche de la Gare, d'autres commerces et activités et de zones d'habitat.</p> <p>Création de berges plantées (ripisylves) le long du Plancaion</p>	<p>Mise en place de passes à faune pour les petits mammifères</p> <p>Clôtures de protection des milieux sensibles pendant les travaux,</p> <p>Plantation d'essences non allergènes qui renforce la trame verte vers le site du Parc du Château en lien avec le programme de renaturation du Plancaion</p> <p>Fauchage tardif des espaces végétalisés</p> <p>Pose de nichoirs pour les chiroptères par Flers Agglo dans le « champ libre », sous le pont de la rue de la fonderie</p>

**ANNEXE 1 – PC 61169 25 0 0027@ :****Mesures ERC par thématiques – Projet Hypermarché Leclerc, Flers**

<b>Déplacements et mobilités</b>	Emplacement en centre-ville et non en périphérie réduisant certains déplacements en voiture Accès principaux uniquement depuis la rue Durmeyer (éviter la rue de la Fonderie). Optimisation des livraisons (regroupement, horaires décalés).	Parking à étage avec bornes de recharge et stationnement vélos. Création d'une connexion piétonne au sud vers les habitations existantes (allée des tisserands, rue du Dr Maubert) et vers le « champ libre » Création de connexions cyclables vers les quartiers et « le champ libre ».	Requalification des voiries périphériques par Flers Agglo avec création des 3 giratoires, des trottoirs de plus grande largeur, des voies cyclables et un arrêt de bus au centre de la rue Durmeyer Favoriser les modes de déplacements doux par la création d'espaces « parkings vélos »,
<b>Énergie, climat, air</b>	Localisation sur une friche industrielle déjà artificialisée. Le porteur de projet s'engage à baisser son impact environnemental avec un bâtiment économe en énergie (-60% vs actuel ) qui réduira fortement ses émissions de GES et à utiliser 100% d'électricité verte et ne plus utiliser de gaz.	Production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques pour 30% des consommations). Végétalisation d'une partie des toitures Séquestration du carbone par les espaces végétalisés. Prise en compte du risque radon	Augmentation de la canopée sur l'ensemble du site Prise en compte de la recommandation de la MRAE de planter des arbres de hautes tiges dans les parterres longeant les espaces de cheminement piétons afin d'assurer un ombrage végétal adapté aux fortes chaleurs Zone de stockage de carbone créée par la renaturation du Plancaïon (désimperméabilisation d'environ 1 ha)
<b>Milieu humain et santé</b>	Confortement des emplois sur Flers et amélioration des conditions de travail, confortement de la galerie marchande existante Préservation des espaces végétalisés au sud et à l'ouest pour limiter les nuisances.	Organisation du chantier en « site occupé » : information des riverains, sécurisation des accès,. Préservation et confortement du rideau végétal au sud créant une coupure visuelle avec les habitations existantes	Suivi des besoins en eau, électricité, et gestion des déchets pendant la phase d'exploitation. Engagement de l'investisseur de réaliser une étude acoustique (réponse à la MRAE)
<b>Déchets</b>	Maîtrise des déchets tout au long du chantier Réduction des emballages en amont (partenariat avec fournisseurs).	Tri et valorisation des déchets de chantier.	Dons de matériaux de déconstruction à une ressourcerie locale.